



Proposition des acteurs locaux pour une filière cinématographique et audiovisuelle forte en Bourgogne-Franche-Comté : le « [Livre blanc 2019](#) »

Synthèse

En 2016, l'APARR avait déjà rédigé un livre blanc, dans le contexte de fusion des régions. En 2019, nous avons souhaité renouveler ce travail, à l'aube de la renégociation de la convention triennale concernant le cinéma et l'audiovisuel. C'était le moyen pour nous de faire un bilan nécessaire après les 3 ans de la dernière convention, pour analyser les freins et les forces de la politique régionale en matière de cinéma.

Le livre blanc n'a pas été rédigé par l'APARR seule ; l'association a fait un travail de consultation, de concertation, a sollicité ses membres, mais aussi les professionnels de la région de manière plus large, et également les structures partenaires, les têtes de réseau du secteur cinéma de BFC.

Ce n'est pas un document exhaustif, mais il permet de faire un premier état des lieux, qui peut servir de base à de futures discussions.

Nous avons une filière très dynamique, mais en souffrance parce qu'empêchée d'asseoir les choses, de les perfectionner. Il y a un ressenti global d'un manque de moyens, que ce soit au niveau du fonds d'aide comme au niveau des associations structurantes et des acteurs de l'éducation aux images. Le fonds d'aide augmente, ce que nous ne pouvons que saluer, mais trop lentement, et les structures qui gravitent autour ont du mal à remplir leurs missions faute de moyens suffisants.

En résumé, le fonds d'aide cinéma et audiovisuel de notre région est un beau succès, mais qui connaît une crise de croissance.

Les grandes priorités qui ressortent du livre blanc :

- La situation des auteurs : il n'y a pas assez d'aide apportée à cette étape fragile qu'est l'écriture de projet et à leur développement. Les auteurs de l'APARR ont également envisagé une aide après réalisation, pour consolider les parcours, et permettre le lancement de nouveaux projets. En tous cas, il y a une volonté de consolider ce qu'on peut considérer comme le secteur « recherche et développement » de notre filière.
- Cette fragilité des auteurs rejoint une autre fragilité : celle des structures de production. Leur nombre augmente, mais elles ont besoin d'aides accrues pour pouvoir asseoir leur activité. L'idéal serait l'instauration d'aides au programme ou à la structuration, en complément des aides au développement sur des projets individuels. Il serait peut-être possible de mailler ce dispositif avec d'autres directions, d'autres aides : aides économiques, au développement du territoire...
- Enfin, la dernière question primordiale est celle de la mobilité, de manière générale : tous les acteurs ont besoin de se déplacer, aussi bien les auteurs, les producteurs, les comédiens, les techniciens. Cette mobilité est essentielle pour accroître son réseau, décrocher des contrats, nouer des partenariats, se faire connaître d'autres acteurs...et ainsi faire rayonner la créativité de la Bourgogne-Franche-Comté.

De manière générale, le besoin est d'augmenter le fonds d'aide sans oublier les associations qui gravitent autour, qui ont une véritable action structurante.